

Annonce événementielle conformément à l'article 53 LR.

Leclanché conclut son assemblée générale extraordinaire du 12 janvier 2024

- *M. Lex Bentner a été élu président du conseil d'administration.*
- *M. Alexander Rhea reste membre ordinaire du conseil d'administration*
- *M. Lex Bentner et M. Abdallah Chatila ont été élus nouveaux membres [ordinaires] du conseil d'administration.*
- *M. Bernard Pons a démissionné du Conseil d'administration*

YVERDON-LES-BAINS, Suisse, 12 janvier 2024 - [Leclanché SA](#) (SIX : LECN), l'une des principales sociétés de solutions de stockage d'énergie au monde, a annoncé les décisions prises par ses actionnaires sur les propositions du conseil d'administration lors de son assemblée générale extraordinaire (AGE) qui s'est tenue aujourd'hui à CEI - Rue Galilée 13, 1400 Yverdon-les-Bains, Suisse, Salle de réunion : "Galilée".

M. Alexander Rhea a démissionné de son poste de président du conseil d'administration tout en restant membre du conseil d'administration. M. Bernard Pons a démissionné de son poste de membre du conseil d'administration. Ils ont tous deux été remerciés pour leur dévouement et leur professionnalisme.

M. Lex Bentner et M. Abdallah Chatila ont été élus membres du conseil d'administration et Lex Bentner a été élu président du conseil d'administration. Ils possèdent une expertise avérée en gestion, apportant ainsi au conseil d'administration de Leclanché une expérience variée au sein de différentes entreprises et industries.

M. Lex Bentner, actuellement responsable des transports publics de la ville de Luxembourg, joue un rôle clé dans la transformation du système de transport public de la ville. Il se concentre principalement sur l'électrification du parc et du réseau de bus de la ville vers une configuration entièrement électrique, grâce à des procédures d'appel d'offres et de passation de marchés publics à l'échelle de l'Union européenne. M. Bentner s'occupe également de projets complexes, intégrant les progrès de l'industrie dans les normes opérationnelles.

Au cours de sa carrière, il a travaillé pour CFL, la société nationale des chemins de fer luxembourgeois, et ArcelorMittal. En 2007, il a été nommé responsable de l'amélioration continue et de l'ingénierie dans une aciérie luxembourgeoise, où il s'est concentré sur les mesures de modernisation. Outre ses fonctions professionnelles, M. Bentner représente le Luxembourg au sein du comité des bus de l'UITP (Union internationale des transports publics) et conseille les dirigeants politiques et les comités nationaux sur le lieu de travail et les meilleures pratiques de l'industrie. Né au Luxembourg en 1978, M. Lex Bentner est titulaire d'une maîtrise en génie mécanique et électrique de l'université d'Édimbourg et poursuit actuellement un MBA à l'Edinburgh Business School de l'université Heriot-Watt.



M. Abdallah Chatila, né en 1974, est un entrepreneur et investisseur suisse-libanais avec plus de 28 ans d'expérience, dont 15 ans dans l'industrie immobilière. Diplômé du Gemological Institute of Los Angeles, M. Abdallah Chatila a commencé sa carrière professionnelle dans l'entreprise familiale de haute joaillerie à Genève avant de se lancer dans l'immobilier. Il est le président et fondateur de m3 GROUP, qui emploie plus de 700 personnes en Suisse et en France, générant un chiffre d'affaires de plus de 250 millions de francs suisses. Actuellement, les activités du groupe englobent les secteurs de l'immobilier, de l'hôtellerie, de la restauration, de la banque et de la santé. M. Abdallah Chatila possède également une grande expertise dans le domaine des fusions et acquisitions, ayant des participations dans plus de 80 entreprises dans les secteurs de la santé, de la technologie et de l'assurance.

Philanthrope réfléchi, M. Abdallah Chatila contribue activement au développement du canton par le biais de ses initiatives philanthropiques et de ses activités de capital-investissement. Il soutient également diverses organisations caritatives à Genève, au Liban et au Moyen-Orient par le biais de sa Fondation Sesam.

M. Lex Bentner, président du conseil d'administration de Leclanché, a déclaré : *"Tout d'abord, je tiens à exprimer ma gratitude envers Alexander Rhea pour ses services en tant que président du conseil d'administration de Leclanché. Sous sa direction, nous avons traversé une période de réalignement stratégique, entraînant le renforcement significatif de notre carnet de commandes. Je lui suis reconnaissant pour son engagement continu en tant que membre du conseil d'administration.*

Je souhaite exprimer ma gratitude envers les actionnaires et mes collègues du conseil d'administration pour ma nomination. Je suis convaincu de l'opportunité de marché pour Leclanché et j'ai confiance en notre équipe pour capitaliser sur les bases solides déjà établies. En poursuivant l'exécution de notre stratégie de croissance, le développement de notre carnet de commandes dans des secteurs clés et la création de valeur pour nos actionnaires, nous sommes bien positionnés pour favoriser l'expansion future de la société."

Pour plus d'informations, écrivez à info@leclanche.com ou visitez <http://www.leclanche.com/fr>.



ANNONCE AD HOC

A propos de Leclanché

Leclanché est un fournisseur leader mondial de solutions de stockage d'énergie à faible empreinte carbone basées sur la technologie des cellules lithium-ion. Fondée en 1909 à Yverdon-les-Bains, en Suisse, l'histoire et l'héritage de Leclanché sont ancrés dans l'innovation en matière de batteries et de stockage d'énergie. La culture suisse de précision et de qualité de l'entreprise, ainsi que ses installations de production en Allemagne, font de Leclanché le partenaire de choix des entreprises qui recherchent les meilleures performances en matière de batteries et qui sont à l'origine de changements positifs dans la manière dont l'énergie est produite, distribuée et consommée dans le monde entier. Leclanché est organisé en trois unités d'affaires : solutions de stockage d'énergie, solutions d'e-mobilité et systèmes de batteries spécialisés. La société emploie actuellement plus de 350 personnes avec des bureaux de représentation dans huit pays à travers le monde. Leclanché est cotée à la bourse suisse (SIX : LECN). SIX Swiss Exchange : symbole ticker LECN | ISIN CH 011 030 311 9

Clause de non-responsabilité

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives aux activités de Leclanché, qui peuvent être identifiées par une terminologie telle que " stratégique ", " propose ", " introduire ", " sera ", " planifié ", " attendu ", " engagement ", " s'attend ", " fixer ", " préparer ", " plans ", " estimations ", " vise ", " serait ", " potentiel ", " en attente ", " estimé ", " proposition ", ou des expressions similaires, ou par des discussions exprimées ou implicites concernant la montée en puissance de la capacité de production de Leclanché, les applications potentielles pour les produits existants, ou concernant les revenus potentiels futurs de ces produits, ou les ventes ou revenus potentiels futurs de Leclanché ou de l'une de ses unités d'affaires. Vous ne devriez pas accorder une confiance excessive à ces déclarations. De telles déclarations prospectives reflètent le point de vue actuel de Leclanché concernant des événements futurs et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent entraîner une différence matérielle entre les résultats réels et les résultats futurs, les performances ou les réalisations exprimées ou sous-entendues par de telles déclarations. Il n'y a aucune garantie que les produits de Leclanché atteindront des niveaux de revenus particuliers. Il n'y a pas non plus de garantie que Leclanché, ou l'une des unités d'affaires, atteindra des résultats financiers particuliers.

Contacts

Contacts avec les médias :

Suisse / Europe :

Thierry Meyer

T : +41 (0) 79 785 35 81

Courriel : tme@dynamicsgroup.ch

Allemagne :

Christoph Miller

T : +49 (0) 711 947 670

Courriel : leclanche@sympra.de

Contacts investisseurs :

Pasquale Foglia / Pierre Blanc

T : +41 (0) 24 424 65 00

Courriel : invest.leclanche@leclanche.com

